

Directive de formation pour le test en terrain "Equitation"



Sens et but du test

Le test en terrain „Equitation“ est une épreuve d'élevage et a pour but de recueillir de plus amples informations à long terme sur l'extérieur et la prédisposition en performance des jeunes chevaux. Les résultats servent d'aide aux éleveurs et à aux organes de la Fédération, lors de la prise de décision d'élevage. Est jugé pour l'extérieur la prédisposition génétique et naturelle, les allures de base et le saut en liberté des jeunes chevaux.

L'expérience des années passées a démontré, qu'un degré de préparation uniforme est nécessaire pour garantir l'égalité des chances lors de l'appréciation de chevaux demi-sang CH.

Au moment du test en terrain, les chevaux devraient avoir atteint le degré de formation suivant:

- Mise en selle/pied à terre sans problèmes du cavalier/cavalière neutre
- Monté comme un cheval débouffé; équilibre dans les 3 allures de base en piste, volte et changement sur toute la longueur. Pendant le trot des courts moments de „foulées amples“ (pas de trot moyen)
- A l'aise dans le couloir et avec les obstacles du saut en liberté.

Comment atteindre ces objectifs ?

Compter environ 2-3 mois de temps de préparation.

Phase I

- Changer de l'habitude du pâturage au travail en longe; accoutumance au filet, surfaix et plus tard à la selle.
- Débuter le travail en longe, la rêne est fixé légèrement et avec prudence.
- travail en longe au pas, trot et galop; obtention d'une bonne condition de base.

Phase II

- débouffage avec prudence; il est conseillé de monter les chevaux 3 x semaine pendant de courts moments.
- Trouver l'équilibre avec le cavalier.
- Travail calme jusqu'à l'obéissance dans les 3 allures de base.
- Entraînement au saut en liberté à faible hauteur, avec la bonne distance entre les obstacles correspondant à la prédisposition de la performance du cheval. Lors du test en terrain, les distances entre le saut d'entrée et l'obstacle droit est de 7 m et entre l'obstacle droit et Oxer (« Bruxelles ») 7,5 m; hauteur maximale 1,20 m. Objectif: saut régulier et rythmique.

De trop hautes ambitions de la part de l'éleveur/propriétaire pendant ces premières phases de formation du jeune cheval ont souvent des conséquences négatives sur le cheval. Il est éventuellement possible d'obtenir de meilleures performances de cette manière, mais la génétique du cheval reste intouchée par ces mesures. En comparant ce genre de résultats pour une appréciation de qualité, le danger d'exiger de trop hautes ambitions augmente.

Pour cette raison, la FECH a fixé les conditions minimales pour les juments pour l'inscription dans la catégorie Stud-book relativement bas (moyenne des notes de la performance au test en terrain (saut en liberté et allures de base sous la selle) plus grande ou égale à 5, et aucune note partielle (Saut en liberté ou allures de base sous la selle) en dessous de 4).

Dans l'intérêt d'une appréciation objective de la prédisposition génétique de tous les chevaux CH, nous vous prions d'observer attentivement les points décrits au préalable.

Département élevage FECH